

*Pour lutter contre le dépérissement du vignoble, tous les acteurs de la filière viticole se sont regroupés et agissent au travers du Plan national Déperissement du vignoble, piloté au sein du Cniv.*

### **Les dépérissements du vignoble, qu'est-ce que c'est ?**

Les dépérissements du vignoble constituent un phénomène complexe qui touche l'ensemble des régions viticoles françaises et européennes et affecte la productivité et la longévité du vignoble.

Ils traduisent une baisse subie de la productivité du cep et/ou sa mort prématurée, brutale ou progressive, liée à une multiplicité de facteurs :

- Agressions biologiques
- Pratiques viticoles et caractéristiques de l'exploitation
- Stress environnementaux
- Environnement sociotechnique (extérieur à l'exploitation)

### **Le plan dépérissement du vignoble, un engagement national de filière...**

Les interprofessions vitivinicoles, regroupées au sein du Cniv, avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de FranceAgriMer, se sont engagées dans un Plan national contre le dépérissement du vignoble. Ce plan d'actions inédit, piloté par les professionnels, est issu d'une démarche innovante d'analyse stratégique. Il traduit la volonté d'agir à tous les niveaux, de manière concertée, avec des moyens à la hauteur des enjeux.

### **... Appuyé par le Ministre de l'Agriculture et FranceAgriMer**

L'accord cadre pour la mise en œuvre du Plan National Déperissement du Vignoble a été signé le 20 septembre 2016, à l'issue d'une rencontre entre le Ministre de l'Agriculture et les représentants de la filière. Cette convention fixe les modalités d'exécution et l'engagement des parties pour trois ans sur l'ensemble du plan d'actions, à parité entre l'Etat et la profession. Cette signature permet de planifier la conduite du Plan national sur les trois prochaines années avec un budget disponible de 3 millions d'euros annuel et un crédit exceptionnel de FranceAgriMer de 1,5 million d'euros.

### **Le transfert de compétences et la formation au cœur des actions du Plan Déperissement**

Les vignerons sont les bénéficiaires principaux et prioritaires du Plan Déperissement. Le site internet <https://www.plan-deperissement-vigne.fr/> reflète le contenu des actions du Plan et permet à chaque viticulteur de trouver des informations précises et pertinentes sur les dépérissements : fiches techniques, bonnes pratiques, interviews, formations etc. Le site, participatif et collaboratif, est conçu comme une plateforme d'échanges. Outre le recensement des formations existantes en France, plusieurs nouveaux dispositifs de formation sur les dépérissements sont lancés en régions. Le Plan Déperissement se déploie aujourd'hui dans tous les vignobles au travers de conférences et d'interventions et au travers de journées de formation, débats, colloques, projets de recherche etc.

## **Le Cniv, pilote de ce projet ambitieux**

Le Plan National Dépérissement du Vignoble est piloté dans le cadre du Cniv par un Conseil de Surveillance assisté d'un Directoire technique. Ces deux organes s'appuient sur un Conseil scientifique ainsi que sur un Comité mixte de suivi, qui associe tous les partenaires, notamment l'IFV (Institut français de la vigne et du vin), l'Inra (Institut national de la recherche agronomique), Les Chambres d'Agriculture au travers de l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture), la FFPV (Fédération française de la pépinière viticole), ainsi que les acteurs du conseil, du développement, de la formation...

## **ZOOM SUR LE PLAN RECHERCHE-INNOVATION-DEVELOPPEMENT (RID)**

### **Impulsion d'une nouvelle dynamique de recherche innovation développement**

L'enjeu de la productivité et de la durabilité du vignoble nécessite le développement d'une recherche interdisciplinaire et systémique. En se dotant d'un plan de Recherche-Innovation-Développement (RID) pour les 5 à 10 années à venir, la filière affirme sa volonté de se saisir de son avenir et d'être un interlocuteur à part entière pour mobiliser une communauté scientifique élargie. Un premier appel à projets a été lancé en 2016. Cinq axes d'études alimentent le plan RID :

- Les processus physiologiques de la longévité et du rendement
- Le sol
- Les risques biologiques
- La maîtrise de la production de plants de vigne
- Les leviers socio-économiques

La communauté scientifique mobilisée a répondu à ces cinq thèmes, avec 26 projets déposés en février 2017. Ses propositions ont été évaluées par les experts du Comité Scientifique, constitué spécifiquement pour assurer le suivi scientifique du plan RID et d'actions scientifiques du Plan. Neuf lauréats ont été sélectionnés en 2017. Des programmes de recherche complémentaires seront sélectionnés en 2018 dans le cadre du second appel à projets.

### **Création d'une Chaire Industrielle spécifique pour travailler sur les maladies du bois**

La nouvelle dynamique de recherche se traduit parallèlement par la création et le lancement en décembre 2016 d'une Chaire Industrielle, structure inédite pour la filière, consacrée aux maladies du bois. Elle est issue d'un partenariat entre l'ANR (Agence National pour la Recherche), l'INRA et la Maison Hennessy. De son côté l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) se mobilise pleinement et renforce ses travaux en réponse aux objectifs du Plan Dépérissement dans une action thématique dédiée.

### **Une ambition forte pour le développement de la production de plants en France**

Pour sécuriser l'approvisionnement et professionnaliser la production de plants de vigne au niveau national, l'ensemble de la filière s'engage pour co-construire un modèle de production de plants durable tant qualitativement que quantitativement. Dans ce double objectif, la Fédération Française de la Pépinière Viticole prend part au Plan Dépérissement aux côtés des viticulteurs.

### **Vers un plan d'actions européen**

Le dépérissement de la vigne concerne l'ensemble des vignobles européens. Pour apporter une réponse efficace et cohérente, les professionnels se rassemblent. Un « position paper » a été

signé par les quatre organisations européennes viticoles (COPA COGECA, CEEV, CEVI, EFOW). Un thème de programme sur « Vine Decline » a été diffusé auprès des réseaux scientifiques et techniques, il a reçu plus de 40 signatures. La mobilisation européenne se traduit aussi par le dépôt d'un projet Horizon 2020, GTD Control, piloté par l'INRA et consacré aux maladies du bois. Enfin, un projet de résolution chapeau est en construction à l'OIV pour un engagement à l'international. Recenser l'impact des dépérissements dans tous les vignobles, encourager des actions correctrices et lancer des programmes de recherche, telle est l'ambition qui anime aujourd'hui les acteurs du Plan Dépérissement.